

Du 16 décembre 2024

**OBJET
DEMANDES DE
SUBVENTIONS
AUPRES DE LA
CONFERENCE DES
FINANCEURS**

Nota- Le Maire,
Présidente du
CCAS certifie
exécutoire
cette
délibération mise
en ligne sur le site
de la ville le
23/12/2024

Que la
convocation du
Conseil
d'administration
du CCAS a été
faite le
11 décembre
2024

Et que le nombre
des membres en
exercice est de :
11

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 décembre à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS, Mila CANAS et Jeanine PELAMOURGUES
Messieurs Marc REMOND, Mouloud ANIBA et Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :
Monsieur David POTREL

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS
Invitée: Madame Maud SAID – Assistante administrative

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi ASV Adaptation de la Société au Vieillessement du 28 décembre 2015 portant sur la mise ne place de la Conférence des Financeurs de la prévention de la Perte d'Autonomie ;

Vu l'appel à projets de la Conférence des Financeurs 2025 ;

Considérant la volonté du CCAS de Beauchamp de favoriser et promouvoir la mise en place de projets et d'activités afin de préserver l'autonomie des seniors,

Le CCAS a répondu à cet appel à projets pour le financement des actions suivantes :

- un projet intitulé « les instants seniors », à hauteur de 4 924€. L'objectif est de proposer aux seniors des temps pour prendre soin d'eux et de leur intérieur à travers des actions nouvelles et actuelles.
- un projet intergénérationnel intitulé « Le choc des générations en chanson », à hauteur de 1 815€. L'objectif est de rassembler les générations autour d'un projet commun : la chanson
- un forum seniors, à hauteur de 2 634€, permettant aux administrés de trouver de l'information sur des thématiques variées et de découvrir des activités ludiques. Ce forum aura lieu dans le cadre de la semaine bleue.
- un projet intitulé « Citoyens d'hier et de demain », à hauteur de 14 049€. L'objectif est de partager les valeurs de la citoyenneté et de faire émerger à travers ce groupe intergénérationnel des actions communes sensibilisant les administrés à la citoyenneté.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, ces quatre demandes de subvention auprès de la Conférence des Financeurs, pour un montant total de 23 422€.

Votes pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp le 16 décembre 2024



Le Maire,
Présidente du CCAS,

Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET